

INFORMATION AUX PATIENTS ET AUX VISITEURS

RESTRICTIONS DU DROIT DE VISITE JUSQU'À NOUVELLE CONSIGNE

2 JUILLET 2020



**Toutes les visites sont strictement encadrées dans
toutes les unités d'hospitalisation du CHU :**

Une à deux personnes par visite

Une heure maximum

Une visite par jour et par patient

**L'hygiène des mains et le port du masque
sont obligatoires**

Dans tous les cas l'opportunité de visites est appréciée au cas par cas par le médecin et le cadre du service au regard de la situation

**Toutes les personnes présentant des symptômes respiratoires
(rhume, nez qui coule, toux,...) sont interdites de visite.**